

CEREMONIE DES VŒUX DU 8 JANVIER 2016

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Merci d'être une nouvelle fois aussi nombreux à notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Je salue les invités présents :

Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux,
Mesdames et messieurs les Maires et Maires-adjoints,
Mesdames et messieurs les élus,
Les enfants conseillers municipaux
Mesdames et messieurs les directeurs,
Mesdames et messieurs les représentants des services de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental,
Mesdames et messieurs les représentants de la gendarmerie,
Messieurs les chefs de centres de secours et de lutte contre l'incendie,
Monsieur le Trésorier,
Monsieur le Curé,
Mesdames et messieurs les présidents d'associations,
Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers amis,

J'excuse quelques collègues maires retenus chez eux par leur propre cérémonie des vœux.

J'excuse également :

- Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Ministre et Président du Conseil Régional de Bretagne
- Monsieur Thomas DEGOS, Préfet du Morbihan
- Monsieur Jean-François TREFFEL, Sous-Préfet de Lorient
- Monsieur François GOULARD, Président du Conseil Départemental du Morbihan (représenté par Jean-Rémy Kervarrec
- Monsieur Norbert METAIRIE, Maire de Lorient et Président de Lorient agglomération (représenté par M. André Hartereau, vice-Président

Il y a un an, presque jour pour jour, le 9 janvier très exactement, nous commençons notre cérémonie des vœux par un instant de recueillement : les 7, 8 et 9 janvier 2015, la France était frappée par deux attentats meurtriers dans les locaux de Charlie Hebdo et à la porte de Vincennes.

Nous pensions ne plus revoir cela, mais 2015 fut en réalité une année d'effroi et de douleur.

Par deux fois, la France a porté le deuil.

Par deux fois, la République a été frappée en son cœur.

Par deux fois, des terroristes ont lâchement attaqué des femmes et des hommes, illustres ou inconnus, jeunes ou moins jeunes, en plein Paris et ont réalisé de véritables carnages.

147 morts, plusieurs centaines de blessés : le bilan est lourd, très lourd.

Au mois de janvier, les terroristes s'en sont pris à des symboles de la république. Le 13 novembre, ils ont franchi un cap : ils ont tué sans discernement, des femmes et des hommes, dans les restaurants, aux terrasses des cafés, dans la salle de concert du Bataclan.

Alors, en ce jour anniversaire des attentats de janvier, je souhaiterais que chacun d'entre nous, ici présent, se remémore l'horreur en rendant hommage aux dix-sept victimes des attentats de janvier en rendant hommage aux cent trente victimes des attentats du 13 novembre, sans oublier les nombreux blessés qui portent encore les stigmates de la barbarie.

Ayons aussi une pensée pour toutes ces familles dans le deuil et dans la peine

Ce moment solennel est pour moi l'occasion d'avoir également une pensée particulière pour ceux qui, depuis un an, nous ont quittés, pour les familles plouysiennes endeuillées : 71 décès ont été enregistrés en 2015.

Depuis notre dernière cérémonie, il y a un an, au-delà de ces événements tragiques que nous venons de commémorer, beaucoup d'autres ont marqué l'actualité en France et dans le monde. Tous ayant des liens directs ou indirects, démontrant la fragilité et l'instabilité de l'univers dans lequel nous vivons et dans lequel il nous faut construire le futur en pensant

surtout aux générations qui auront à nous succéder ici en France, mais aussi aux peuples qui vivent la guerre au quotidien.

Le phénomène des migrants, fuyant massivement leurs pays en guerre, a frappé les esprits et ne peut laisser personne indifférent.

Le dernier rassemblement à Paris des chefs d'Etat et principaux responsables de la planète invités à rechercher un accord lors des journées mondiales de la COP 21 ne peut non plus nous laisser indifférents.

Ces événements, nous les vivons dans un contexte économique et social particulièrement difficile et fragile à l'échelle de l'Europe, à l'échelle de la France, à l'échelle de notre Région, la Bretagne, où notamment la crise dans la filière agricole mais aussi dans le bâtiment et les travaux publics a été particulièrement sévère et le demeure encore.

2014 fut une année électorale avec le renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires.

2015 aura été également une année d'élections : on a voté pour les Conseils Départementaux, nouvelle formule, en mars et les nouveaux conseils régionaux en décembre, avec une Bretagne toujours à quatre départements.

Je dois remercier les plouaysiens et plouaysiennes qui, lors de chacun de ces grands rendez-vous, ont voté plus qu'ailleurs. Votre sens du devoir civique nous a valu à trois reprises d'être distingués de la Marianne du Civisme. Merci à tous pour votre sens du devoir.

L'installation puis le fonctionnement des différents conseils municipaux, communautaires, départementaux et régionaux, s'inscrivent dans une nouvelle réorganisation et redistribution des compétences telles que définies dans la loi Nôtre votée par les Députés et les Sénateurs au cours de l'année 2015.

Les tenants et aboutissants de la nouvelle législation ne sont pas forcément très perceptibles du grand public. Mais pour les élus, quelle que soit la collectivité qu'ils représentent, l'entrée en vigueur et l'application de cette loi ne sera pas un exercice aisé, chacun étant tributaire de l'autre. D'autant plus que cette réforme intervient dans une période où les dotations accordées par l'Etat connaissent une baisse drastique qui va s'accroître en 2016 et 2017. Elle impacte de façon significative et durable le budget de chacune de nos collectivités territoriales.

Ce panorama très large que je viens d'évoquer, dans un contexte général connu et largement relayé par les médias, me permet d'aborder avec vous les perspectives plus locales de l'année 2016 en rappelant au passage les points importants de 2015.

L'INTERCOMMUNALITE

Avant d'aborder les dossiers à proprement parler communaux, je dois vous parler avant tout de **l'intercommunalité** et de nos premiers pas dans Lorient Agglomération. Etant le seul représentant de notre commune à pouvoir y siéger, je suis bien évidemment le mieux placé pour en parler.

A écouter les uns et les autres depuis que nous sommes rentrés dans Lorient Agglo, rien ne va plus !

Je ne peux pas me satisfaire de cette remarque lapidaire car effectivement il faut, d'une manière globale, faire le bilan des plus et des moins de notre fusion avec Lorient agglo.

Le Président, que j'excuse, car il préside en ce moment même la cérémonie des vœux de la ville de Lorient, a fait part récemment de son souhait de produire un bilan chiffré afin de démontrer quels ont été les intérêts, en particulier financiers, pour nos communes à rejoindre Lorient agglo.

Dans un souci de transparence, j'ai demandé de mon côté à mes services et notamment à notre Directeur général des Services de faire les comptes afin de comparer nos analyses, d'établir le constat et d'en tirer les conclusions le plus objectivement possible.

Il sera alors intéressant de dresser à partir de cette analyse comparative un bilan à mi-mandat de ce qui va bien et de ce qui va mal dans notre nouveau mode de coopération intercommunale.

Sans bilan précis et détaillé, voire contradictoire, je ne me lancerai donc pas, et tout particulièrement ce soir, dans un plaidoyer critique de l'action communautaire conduite par le Président et ses vice-présidents, ça ne serait pas sérieux.

Je me contenterai de dire, en tant qu'observateur mais surtout acteur dans cette nouvelle intercommunalité, qu'il y a entre nous de vrais débats où les

opinions, notamment en conseil des maires, sont clairement exprimées avec des points d'accords mais aussi de désaccords, allant bien souvent au-delà des considérations d'ordre politique : c'est ainsi que je conçois la démocratie et c'est normal.

Le débat sur le PLUI *Plan Local d'Urbanisme Intercommunal* en est l'illustration, mais je ne m'étendrai pas comme je l'ai fait les années précédentes. Je m'étais exprimé sur le sujet il y a deux ans, à la veille des élections municipales, et je suis resté fidèle aux convictions que j'avais défendues devant vous. Je l'ai exposé devant le conseil des maires, je l'ai expliqué au vice-président, Jean-Michel Bonhomme, maire de Riantec, qui nous fait l'honneur d'être présent ce soir et que je remercie pour l'immense travail qu'il a effectué sur ce dossier.

Des débats tout aussi intéressants ont lieu sur deux autres dossiers majeurs en terme d'aménagement du territoire : la définition du **Schéma de Cohérence Territoriale** et le futur **Programme Local de l'Habitat**.

Là aussi, les points de vue sont exprimés et les arguments des uns et des autres ont été développés. Certaines idées, que les maires des communes rurales ont défendues, ont été reprises par le président, notamment sur le calcul des logements sociaux imposé aux communes de plus de 3 500 habitants.

De quoi s'agit-il ?

La loi SRU, *Solidarité et Renouvellement Urbain*, fait obligation aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer de 20% de logements sociaux ou conventionnés des habitations principales de la commune.

A Plouay, nous sommes à un taux de près de 10% de logements sociaux. Pour respecter le taux de 20 %, il nous manque 251 logements.

La loi a fixé à 2025 l'échéance pour que les communes atteignent leur objectif.

Sur une base de 35 logements construits par an, ce qui correspond à la moyenne de notre commune sur les 10 dernières années, nous devrions donc sortir 7 logements sociaux, soit une production entre 2016 et 2025 de 63 logements.

Nous sommes loin d'atteindre l'objectif de 251, autant dire même que c'est mission impossible car il faudrait produire plus de 50% de logements sociaux pour satisfaire aux exigences de la loi.

Et c'est sans compter sur la loi pour l'Accès au logement et un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR, qui fige, voire interdit, toute construction nouvelle en campagne et demande de densifier dans les bourgs et centres-villes.

Or, le pourcentage de logements sociaux s'applique sur l'ensemble des habitations de la commune, campagne et ville. Dans une commune comme Plouay, avec de nombreux villages, nous sommes donc doublement pénalisés.

C'est pourquoi je « milite » avec d'autres maires pour faire évoluer la loi afin que toutes les résidences principales du territoire ne soient pas prises en compte mais que seules les résidences principales du secteur aggloméré soient considérées dans le calcul.

Dans cette configuration le taux de logements sociaux ou conventionnés pour notre commune passerait à 15.64 %.

Cet argument a été repris par le président de l'agglomération pour être transmis au ministère et au législateur ; je l'en remercie.

J'ai moi-même relayé la requête, en ma qualité de président de l'Association des Maires, auprès de François Baroin, Président de l'Association des Maires de France, auprès du gouvernement, des députés et sénateurs.

Puisse notre légitime formulation être entendue par les pouvoirs publics et nos parlementaires... et suivie d'effets !

Il faut faire preuve de bon sens : il y a sans doute de l'intelligence incontestable dans la technostructure parisienne qui déborde bien souvent d'imagination. Mais il faut rétablir un peu d'équilibre et de modération dans tout cela. J'en appelle au pragmatisme et à la pertinence de nos parlementaires dont certains ont eu par le passé la lourde charge d'administrer des collectivités territoriales pour y remédier et faire évoluer la législation. Nous suivrons cela de près.

Je signale tout de même au passage, que nous avons réceptionné huit logements sociaux construits en 2015 rue de la Chaumière, l'immeuble « les Sources » une très belle réalisation de Lorient Habitat.

Sur le volet Tourisme, je n'y reviendrai pas aujourd'hui. Je me suis exprimé tout récemment dans la presse pour dire ce que j'en pense.

Monsieur le Président de l'office de Tourisme de Lorient agglomération, Jean-Patrick PHILIPPE, nous fait le plaisir d'être parmi nous ce soir. Je l'ai vu hier à la cérémonie des vœux à Quéven. Nous avons convenu tous deux d'une prochaine rencontre afin de rechercher pour le fonctionnement de notre office de tourisme de Plouay une solution satisfaisante pour tous, je l'en remercie.

Quand à l'occupation des locaux du siège de l'ancienne Communauté de communes par des services extra communaux, la situation est, à mon grand regret, toujours bloquée, ce que je ne comprends pas.

Certes, une bonne partie du bâtiment est occupée par le SIVU école de musique, mais les autres locaux, aujourd'hui inoccupés, se dégradent fortement alors qu'ils seraient très utiles pour les permanences des nombreux services liés aux charges de centralité de Plouay à savoir, médecine scolaire, croix-rouge, boutique du droit, etc ...

L'eau, l'assainissement, les déchets

Je remercie tout d'abord Mme DELEMAZURE, Directrice du service Eau et Assainissement et Mme ROBERT, Directrice du service Gestion et Valorisation des déchets, d'avoir accepté de venir présenter les rapports d'activités de ces compétences lors de la dernière séance du conseil municipal. Chacun s'est montré fort intéressé par leur présentation respective et a pu échangé positivement sur les questions relatives au fonctionnement et aux investissements de ces deux compétences.

Il faut reconnaître que les travaux effectués sur **les réseaux d'assainissement** dans la partie agglomérée de notre commune en cours d'année ont été bien suivis et surtout importants. Nous n'aurions pu réaliser ces travaux dans un délai aussi court si la compétence assainissement était restée communale.

Mais je dois aussi dire que, de notre côté, nous avons été prévoyants dans le dimensionnement et la création de la nouvelle station d'épuration, que nous avons récemment réalisée puis rétrocédée avec le transfert de la compétence à Lorient aggro. Cela va permettre de desservir le bourg de Calan et la partie agglomérée de Kerchopine en Cléguer.

A ce sujet, et en ce qui concerne le secteur de Pont en Daul, des travaux liés à l'extension des réseaux d'assainissement ont été réalisés par Lorient aggro, comme je viens de l'indiquer. Des transformations et des modifications de circulation ont également été décidées et vont être mises en œuvre par le conseil départemental sur la principale sortie de Plouay à la hauteur de Pont en Daul.

En effet, dans l'attente que les travaux de mise en deux fois deux voies soient réalisés entre Lanester et Plouay, le conseil départemental a décidé la création d'un rond point, non pas sur l'axe principal de la RD 769 mais au niveau de la bretelle de raccordement, en direction de Kerchopine.

Après la réalisation de ce rond point, l'accès direct pour rentrer sur Plouay sera maintenu. En revanche, pour sortir en direction Lorient, il nous faudra désormais passer par Kerchopine en raison du caractère accidentogène de ce carrefour.

Il sera également possible, voire souhaitable, de prendre l'une des deux autres sorties, Restavy et Manerio, ce qui peut être tout aussi commode.

En ce qui concerne Manerio, nous aurons, en accord avec le conseil départemental, un itinéraire fléché pour les poids lourds et les véhicules de transit, sécurisant ainsi l'entrée de Plouay par la rue des Acacias à proximité du Parc de Manehouarn, du complexe sportif et des écoles maternelles.

Ces améliorations ne nous empêchent pas d'être toujours aussi impatients de voir réaliser la globalité des travaux entre Lanester et Plouay. Alors, j'en appelle aux conseillers départementaux pour booster le dossier.

Je reviens sur le volet **Collecte et traitement des déchets** et salue au passage la présence du vice-président de la compétence, Serge Gagneux, maire de Lanvaudan. Si vous avez des doléances à formuler sur le sujet, c'est à lui qu'il faut s'adresser.

Là aussi, il va y avoir du changement, notamment sur le nouveau mode de collecte : celui-ci interviendra en mars sur la partie urbaine de la commune et d'une manière générale sur l'ensemble de la commune et du territoire de notre ancienne communauté de communes, à partir de 2017.

Pour s'y préparer, et selon une méthode que j'approuve, des agents du service de Lorient agglo ont fait une démarche de porte à porte pour expliquer la nouvelle organisation des collectes, les modes de tris.

Mais sur ce point, et c'est tout à votre honneur, plouaysiens et plouaysiennes, je pense que les bons réflexes ont depuis longtemps été pris puisque déjà dans la qualité des produits triés, les résultats sont, selon les propos tenus par les responsables des services, parmi les meilleurs des communes de Lorient agglo. Cela ne nous empêche pas de nous améliorer encore.

Donc sur les déchets, tout va bien ... sauf que de nombreux artisans ou industriels m'ont questionné et apostrophé sur **la taxe spéciale de traitement et d'enlèvement des déchets** calculée désormais sur le foncier bâti des locaux professionnels, vacants ou non.

Le coût de cette taxe est pour eux excessif et disproportionné par rapport aux déchets produits. Je les comprends mais ils me disent que les services financiers et fiscaux interrogés leur répondent que ce sont les élus qui ont voté le dispositif.

Cela m'interpelle personnellement car j'aurais souhaité qu'il y ait discernement dans la réponse. J'ai toujours eu une opinion défavorable à la taxation considérant que la redevance incitative est à tous égards plus juste et plus équitable par rapport au service rendu, à commencer par les personnes âgées, qui, dans bien des cas, se retrouvent seules ou parfois à deux dans une grande maison que les enfants ont quittée depuis longtemps.

C'est la raison pour laquelle, personnellement, je n'ai pas accordé mon vote à l'instauration de ce dispositif et refuser de voter le budget correspondant.

Mais pour des raisons que je ne comprends toujours pas, les votes en conseil d'agglo, pourtant à main levée et publics, ne sont pas nominatifs et enregistrés comme tel au compte rendu des séances.

J'ai toujours pensé qu'un élu devait assumer la responsabilité de son vote, comme cela se fait dans tous nos conseils municipaux, départementaux et régionaux, y compris à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Si, pour une raison quelconque, certains veulent garder l'anonymat du vote, il est toujours

possible de demander un vote à bulletin secret. La loi l'autorise sous réserve d'en respecter les modalités.

Sur la question **des transports**, je ne développerais pas sauf à vous dire qu'une étude est en cours pour que soit pris en compte la spécificité du transport des jeunes en âge de scolarité. J'insiste simplement sur l'aspect sécuritaire, comme ont pu le faire certains de mes collègues. Voir les enfants debout dans le bus entre Plouay et Lorient, sur un itinéraire aux caractéristiques routières autant qu'urbaines, est à mes yeux extrêmement dangereux. Je souhaite que ce problème soit solutionné par mesure de confort certes, mais avant tout par mesure de sécurité.

LES REALISATIONS MUNICIPALES ET LES PROJETS

J'en arrive aux dossiers qui relèvent des décisions du conseil municipal de Plouay.

La baisse drastique des dotations de l'Etat, et par voie de conséquence la diminution prévisible des subventions accordées par le Département et la Région, nous oblige à administrer la commune avec une prudence redoublée.

La méthode s'impose d'elle-même : nous nous refusons, tant que cela nous est encore possible, d'augmenter la pression fiscale sur la partie qui nous incombe sur la feuille des impôts locaux. Je ne parle pas de l'augmentation des bases votées par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

La seule solution, adoptée par la plupart des collectivités territoriales, consiste à réduire les dépenses de fonctionnement dans tous les services. C'est ce que nous avons commencé à faire en l'expliquant à nos différents services.

A chacun de comprendre et de se montrer moins exigeant sur les services que nous devons apporter à la population. Grâce à la compétence de nos agents et à leur dévouement, *je les en remercie*, nous continuerons d'assurer un service de qualité, mais vous l'aurez compris, ne nous demandez pas d'en faire toujours plus car les moyens désormais accordés aux collectivités ne le permettent pas et ne le permettront moins encore les prochaines années.

Pour faire face à la situation, il nous faut, comme je viens de l'expliquer, réduire les dépenses de fonctionnement, mais aussi espacer ou lisser le rythme de nos investissements programmés pour le mandat en hiérarchisant et priorisant toutes les dépenses d'investissement.

Mais il n'est pas question pour autant que le conseil municipal décide l'arrêt de tous ses projets d'investissement.

J'en veux pour preuve, les travaux que nous allons effectuer dans le quartier de Kerspern, Lann Justice, rue de la Source et rue des Aubépines.

Selon une méthode désormais bien huilée et bien rodée, nous avons réuni en mairie les habitants de ce quartier. Cette rencontre, présidée par l'adjoint à l'aménagement urbain, Roland Guillemot, assisté du maître d'œuvre désigné, a permis de présenter aux riverains l'avant-projet, d'en débattre, de répondre aux questions, de recevoir des propositions, de soumettre au vote des personnes présentes telle solution ou telle autre.

Ces réunions préparatoires sont toujours un succès et à mes yeux indispensables avant d'entreprendre tous travaux d'importance.

Ces travaux seront donc réalisés en 2016.

Je remercie également Véronique Le Palud et les membres du chantier d'insertion pour différents travaux d'embellissement réalisés sur la commune.

Dans la perspective des travaux futurs, une étude va être menée en 2016 pour la réhabilitation de la rue de Keramon et d'une manière générale la route de Calan et de Pont Simon.

La charpente de l'église va être traitée contre les attaques d'insectes.

Une étude de faisabilité est en cours pour d'éventuels locaux sportifs attenants aux vestiaires des terrains de foot.

L'année 2016 sera particulièrement marquée par l'ouverture, le 1^{er} juillet, de notre **Maison de santé pluridisciplinaire**.

Un chantier, qui, dans sa préparation et son élaboration, aura mobilisé professionnels de santé, élus, maîtres d'œuvre et entreprises, durant près de quatre ans.

Nous sommes particulièrement fiers de cette réalisation mais j'aurai l'occasion lors de l'inauguration de cette importante infrastructure dédiée à la santé, d'en rappeler la genèse, d'évoquer les difficultés que nous avons eu à surmonter et de dire notre satisfaction du travail réalisé.

De la maison de santé à l'**EHPAD**, la transition est faite.

Le nouvel EHPAD sera un chantier qui, dans la durée, va s'échelonner de 2016 à 2021 si tout se passe bien.

Plus de cinq ans entre

le départ des études comparatives, le choix du site, la programmation du chantier, l'élaboration d'un projet d'établissement, la désignation du porteur du projet dans sa réalisation, les études architecturales, le permis de construire, la consultation des entreprises, les demandes de financement, le lancement d'un programme de travaux et de la déclaration d'ouverture de chantier.

Enfin la reconstruction sur le site actuel, en deux tranches, d'un nouvel établissement, y compris la destruction des bâtiments existants et le temps de transfert des résidents, sur le principe d'une opération construction – démolition appelée opération *Tiroir*.

Tout cela en 5 ans : c'est le temps qu'il faudra, s'il n'y a pas de mauvaises surprises, pour reconstruire sur le même site le nouvel EHPAD en remplacement de l'actuel car il ne répond plus au profil des résidents dont le vieillissement et le handicap nécessitent des locaux normalisés et mieux adaptés.

L'hypothèse de travaux de rénovation de l'actuel établissement, bien qu'étudiée, a été très vite écartée car elle se révélait aussi onéreuse voire plus coûteuse que de construire du neuf.

C'est un chantier de longue haleine et important pour notre commune. J'aurai l'occasion de reparler de l'évolution de ce dossier.

J'en profite pour remercier le conseil d'administration, la directrice, Madame Guillaume, et le personnel du CCAS, de l'EHPAD, du service d'aide à domicile et le service des tutelles pour l'action qu'ils mènent tout au long de l'année au service de nos aînés et tout particulièrement des personnes dans le besoin.

J'adresse également mes remerciements à l'ensemble des services de la commune :

- le Directeur général des services, Pascal Rio et l'ensemble du personnel administratif
- les agents des services techniques et des espaces verts
- l'ensemble du personnel des écoles, de la petite enfance et de la jeunesse
- les animateurs des temps d'activités périscolaires
- le personnel de la bibliothèque associé à l'adjointe à la culture, Marie-Françoise Tranvaux, dans l'organisation et la préparation des grands rendez-vous annuels, comme le Printemps de Manehouarn et la journée du Patrimoine qui connaissent chaque année un succès grandissant.

Je n'oublie pas les élus et tout particulièrement l'ensemble des adjoints et du bureau municipal, ceux que j'ai cités et ceux que je n'ai pas cités : la gestion et l'administration d'une commune est un vrai travail d'équipe pour servir nos concitoyens, pour servir l'intérêt général.

Merci à la Présidente du SIVU de l'école de Musique, Sylvie Péresse et à son équipe d'enseignants qui sont parvenus à maintenir cette activité culturelle un moment menacée sur le Pays de Plouay.

Merci aux pompiers, qui, sous le commandement d'Yves Philippe, assurent au quotidien la sécurité des biens et des personnes.

Je rappelle à cette occasion, l'action exemplaire dont ont fait preuve Vincent Ihle et Christophe Corderoch, agents communaux et pompiers volontaires.

Le 26 janvier 2015, ils ont, sous mes yeux, porté secours à deux personnes dont l'appartement, situé au deuxième étage d'une immeuble proche de la mairie, était la proie des flammes. Les deux occupants ont été sauvés in extremis, grâce à leur sang froid et à leur professionnalisme dans l'attente des renforts de secours.

Par arrêté préfectoral, ils se sont vus décerner la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement. Bravo Vincent, Bravo Christophe.

Merci à nos amis gendarmes et à notre policier municipal Guy Robic : vous formez une excellente équipe pour tenter de réduire à minima les cas de délinquance et les auteurs de trouble. Je sais que vous mettez toute votre énergie et qu'en 2015 vous avez élucidé plusieurs affaires importantes.

Merci aux présidents et à l'ensemble des responsables d'associations : vous avez pour rôle d'animer notre cité dans les domaines les plus divers, sportifs et de loisirs, mais aussi culturels, protection de l'environnement et du patrimoine.

Le comité des Fêtes, pour sa part, va en 2016 se lancer dans un nouveau défi. J'adresse à son président et à son armée de bénévoles tous mes encouragements pour réussir ce nouveau challenge et partager ce grand événement sportif en élargissant le périmètre bien au-delà des communes de Berné et de Plouay.

Merci à tous, partenaires économiques et administrations publiques ou privées.

Merci à nos chefs d'entreprise. Dans ces périodes économiquement difficiles, de la bonne santé de vos entreprises et de vos activités professionnelles, petites ou grandes, dépend le maintien de l'emploi sur notre bassin de vie et des ressources pour nos collectivités.

Le conseil municipal et moi-même avons eu l'occasion de visiter en 2015 l'entreprise Le Béon, nouvellement installée à Plouay et qui y poursuit son développement. Nous avons pu apprécier les performances de cette entreprise qui a tout misé sur l'innovation et la production moderne destinée pour l'essentiel à l'exportation. Un bel exemple qui nous met en confiance pour l'avenir de notre activité économique.

Merci à tous et à ceux que j'ai pu oublier plus avant dans mes remerciements, ils me le pardonneront j'en suis sûr.

J'ai constaté, en consultant les registres d'état-civil, qu'en 2015 les naissances étaient fortement à la baisse. Il faudra faire quelque chose de ce côté-là en 2016. Je compte sur vous !

Cela m'amène à vous rappeler que le recensement de la population se déroulera sur la commune du 21 janvier au 20 février. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil aux 12 agents recenseurs qui effectueront les opérations de collecte. Désormais vous aurez la possibilité de répondre aux questionnaires qui vous seront remis par le biais d'internet. Ce nouveau procédé est même préconisé par rapport à la formule papier.

J'en ai fini.

Merci de m'avoir accordé toute votre attention durant mon propos, illustré en simultané par un diaporama réalisé par Sylvie que je remercie.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous vos proches, avec une pensée particulière pour ceux qui rencontrent des difficultés ou doivent lutter contre la maladie, une bonne et heureuse année.

Blead Mat D'an Oll Dud

Je vous invite à présent à trinquer à la nouvelle année.

A bientôt

**Le Maire,
Jacques LE NAY**